



FS-SSCTA du 20 mars 2025

Déclaration liminaire

M. le Président de la FS-SSCT académique,

Mmes et MM. les membres de la FS-SSCT,

En janvier les organisations syndicales, FSU, UNSA, CGT et SNALC membres de la F3SCTA avaient décidé, d'un commun accord de ne pas siéger le mercredi 29 janvier. Les raisons de ce refus étaient :

- l'impossibilité de siéger l'après-midi si l'ordre du jour le nécessitait. En effet, reporter les questions non traitées à l'instance suivante n'est pas une solution acceptable pour le fonctionnement de la F3SCT, cela contribue à alourdir l'ordre du jour suivant et à reporter indéfiniment l'étude de situations nécessitant une réponse.

- La non mise en place des trois jours de formation des membres de la F3SCTA par le rectorat.

- L'absence de réponse à nos demandes multiples concernant l'enquête sur la situation tragique du suicide de notre collègue Madame Salles, directrice d'école à Draguignan, il y a maintenant plus de deux ans.

Nous profitons de cette instance pour dire notre étonnement de ne pas avoir été prévenus de la tentative de suicide d'un enseignant sur son lieu de travail le collège Emile Roux au Cannet.

Un rapport de France stratégie tire la sonnette d'alarme sur la crise d'attractivité de tous les métiers des trois volets de la Fonction publique. L'enquête confirme ce que la FSU dénonce depuis plusieurs années : dégradation des salaires et des conditions de travail, perte de sens du métier, logiques de rentabilité en inadéquation avec le service public. Les choix politiques des ministères de la FP successifs vont à l'inverse des solutions prônées par France stratégie ! Là où il faudrait « des perspectives d'évolution et de progression », le ministère veut supprimer les trois catégories de la FP, A, B et C. Pour pallier les 15% de places non pourvues au concours, le ministère supprime des places ! En conséquence, la charge de travail des agents augmente. Depuis 2017, les gouvernements successifs ferment des lits à l'hôpital et des classes dans les écoles, cela entraîne la dégradation des services publics.

Le projet du gouvernement démissionnaire de Michel Barnier de porter à 3 le nombre de jours de carence en cas d'arrêt maladie d'un•e fonctionnaire a été abandonné par le gouvernement de François Bayrou. La volonté de ne plus indemniser les malades qu'à hauteur de 90% de leur salaire en cas de congé maladie, par contre a été maintenue. La grève puissante du 5 décembre dans la fonction publique n'est certainement pas étrangère à l'abandon des 3 jours de carence, mais l'immense majorité des agent•es rejettent toujours l'abaissement du taux de remplacement.

La FSU proposera à la F3SCT un avis à ce sujet.

Tout le travail de notre instance lors des visites le démontre : les personnels, dans leur immense majorité, aiment leur travail et s'épuisent généralement à réaliser au mieux leurs missions, souvent dans des conditions dégradées, précisément par le manque d'effectifs dû à l'attractivité de plus en plus faible de nos métiers. C'est pour cela que les personnels de l'Education nationale sont consternés d'une telle méconnaissance des risques professionnels et de la pénibilité de leurs professions. Ces mêmes personnels sont écœurés de cette suspicion d'obtention d'arrêts de complaisance que des fonctionnaires fainéant•es obtiendraient de médecins complaisant•es. Le procès en absentéisme n'est que le produit d'une idéologie ultra-libérale incapable de comprendre les motivations de ceux et celles qui ont choisi de défendre le service public et ne voyant dans la souffrance des personnels malades qu'une volonté de frauder la solidarité nationale. Ces propos et mesures sont abjectes et profondément injustes.

Le dernier rapport sur les journées d'absences dans la fonction publique indique qu'en 2023 le nombre de jours d'absence pour la FPE (hors enseignants) était de 8,4 journées et pour les enseignants 8,6 (moyenne homme/femme). Pour rappel ce chiffre est de 10,4 dans le privé, il y a certaines données qu'il est bon de rappeler.

Épuisé•es, découragé•es, maltraité•es... le travail des agent•es perd quotidiennement de son sens, puisqu'ils et elles ne peuvent plus le mener à bien. A ce propos certains agents sont encore plus exposés à cette perte de sens de leurs métiers, les TZR rattachés qui se voient imposer RCD et devoirs faits, les CZR, les PE qui doivent gérer des élèves qui relèveraient d'une scolarisation en ITEP ou IME, les enseignants de collège avec les groupes de niveaux, les professeurs de lycée professionnel avec la période différenciée en terminale et des épreuves anticipées hors sol, des personnels administratifs en difficulté à cause de changement de logiciel, des AED en effectifs inadaptés pour leur missions, etc ...

Avant de conclure, nous souhaiterions connaître le suivi du dossier de la situation au lycée Bristol à Cannes.

Pour terminer, le président de la République et le gouvernement, face aux évolutions géopolitiques du conflit en Ukraine expliquent que la France doit augmenter son budget militaire. La FSU sera très attentive aux futures politiques qui seront mises en place, et s'opposera à toute baisse des budgets de la fonction publique, de la protection sociale ou des retraites.